

CONSEIL DE L'EUROPE — CONFÉRENCE PERMANENTE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION

26^e SESSION

28-29 SEPT. 2023



RÉSOLUTIONS MINISTÉRIELLES

Le pouvoir de transformation
de l'éducation : valeurs
universelles et renouveau
civique

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

SOMMAIRE

CONFÉRENCE PERMANENTE DU CONSEIL DE
EUROPE DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION 26^e
SESSION 28 -29 SEPT. 2023 « RÉSOLUTIONS
MINISTÉRIELLES : Le pouvoir de transformation
de l'éducation : valeurs universelles et
renouveau civique »

Les points de vue exprimés dans cet
ouvrage n'engagent que le ou les auteurs
et ne reflètent pas nécessairement la ligne
officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots)
est autorisée, sauf à des fins commerciales,
tant que l'intégrité du texte est préservée,
que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte,
ne donne pas d'informations incomplètes
ou n'induit pas le lecteur en erreur quant
à la nature, à la portée et au contenu de
ce texte. Le texte source doit toujours être
cité comme suit : « © Conseil de l'Europe,
année de publication ». Pour toute autre
demande relative à la reproduction ou à la
traduction de tout ou partie de ce document,
veuillez vous adresser à la Direction de la
communication, Conseil de l'Europe (F-67075
Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce
document doit être adressée au Service de
l'éducation, Conseil de l'Europe, F-67075.

Courriel : education@coe.int

Conception de la couverture et mise en page :
Luna Lazzarini Graphic Design

Illustrations : ©Freepik ©stock.adobe

Éditions du Conseil de l'Europe F-67075
Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int>

© Conseil de l'Europe, mars 2024
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe.

2

AVANT-PROPOS

5

APERÇU

6

RÉSOLUTIONS

1 — LE RENOUVEAU DE LA MISSION
CIVIQUE DE L'ÉDUCATION

6

2 — L'ÉDUCATION DANS LES SITUATIONS
D'URGENCE ET DE CRISE

8

3 — EXPLOITER LE POTENTIEL DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE DANS ET PAR L'ÉDUCATION

10

4 — STRATÉGIE DU CONSEIL DE L'EUROPE
POUR L'ÉDUCATION 2024-2030

14

5 — 2025, ANNÉE EUROPÉENNE
DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

16



AVANT-PROPOS

Lors de la **26^e SESSION** de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation, qui s'est tenue à Strasbourg les 28 et 29 septembre 2023, les participants ont souligné le rôle essentiel de l'éducation pour favoriser des sociétés résilientes et démocratiques dans un contexte de changements technologiques et sociétaux. Cet événement a fait émerger un **ENGAGEMENT COMMUN** à soutenir l'éducation en tant que secteur fondamental pour promouvoir la démocratie, les droits humains et l'État de droit.

En cette période d'incertitudes et de crises socio-politiques et environnementales, les résolutions suivantes proposent des directions claires pour l'avenir.

Elles **appellent tous les États membres à agir pour réaffirmer leur engagement en faveur de la mission civique de l'éducation**, en veillant à ce que cette dernière soit résiliente, inclusive et adaptable, dans des sociétés en constante évolution.

La considération de sujets actuels, tels que l'impact de l'intelligence artificielle sur l'éducation, souligne notre volonté d'**harmoniser le progrès technologique et les valeurs constantes du Conseil de l'Europe que sont la démocratie et les droits humains**.

La Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030, « *Priorité aux apprenants – L'éducation pour les sociétés démocratiques d'aujourd'hui et de demain* », se projette dans l'avenir en se centrant sur les apprenants, les préparant non seulement aux défis actuels mais aussi aux futures opportunités.

En outre, le fait d'avoir déclaré l'année **2025 Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique** marque une étape vers la transformation numérique de l'éducation, promouvant la compétence numérique et une citoyenneté numérique responsable. Cette initiative vise à équiper les apprenants des compétences et connaissances pour naviguer avec assurance et responsabilité dans le monde numérique.

Cet appel à l'action encourage éducateurs, décideurs politiques et acteurs de l'éducation à collaborer, innover et prendre des initiatives audacieuses pour développer des systèmes éducatifs dynamiques et inclusifs, capables de préparer la prochaine génération à la citoyenneté démocratique.

Elle a pour but non seulement de présenter les résolutions et stratégies adoptées, mais aussi d'inviter le lecteur à se joindre à nous dans cette entreprise qui ambitionne de **construire l'avenir de l'éducation et, par conséquent, celui de nos sociétés démocratiques**.

#

ADAPTABILITÉ

CITOYENNETÉ



NUMÉRIQUE

INCLUSIVITÉ



APERÇU

Chaque résolution énonce des plans d'action détaillés, des principes et des recommandations que les États membres sont invités à mettre en œuvre dans leurs politiques et stratégies éducatives nationales.

Les résolutions mettent fortement l'accent sur les valeurs démocratiques, les droits humains, la transformation numérique et l'adaptabilité des systèmes éducatifs pour faire face à divers **DÉFIS SOCIÉTAUX**.

Le renouveau de la mission civique de l'éducation ¹

Cette résolution traite de l'importance de l'éducation dans la **promotion des valeurs démocratiques**, des droits humains et de l'État de droit, en insistant sur **le rôle des jeunes** dans la vie démocratique et les processus décisionnels.

L'éducation dans les situations d'urgence et de crise ²

Cette résolution est axée sur les défis rencontrés et les stratégies adoptées pour assurer **une éducation de qualité dans les situations d'urgence et de crise**, comme les catastrophes naturelles, les pandémies et les conflits.

Exploiter le potentiel de l'IA dans et par l'éducation ³

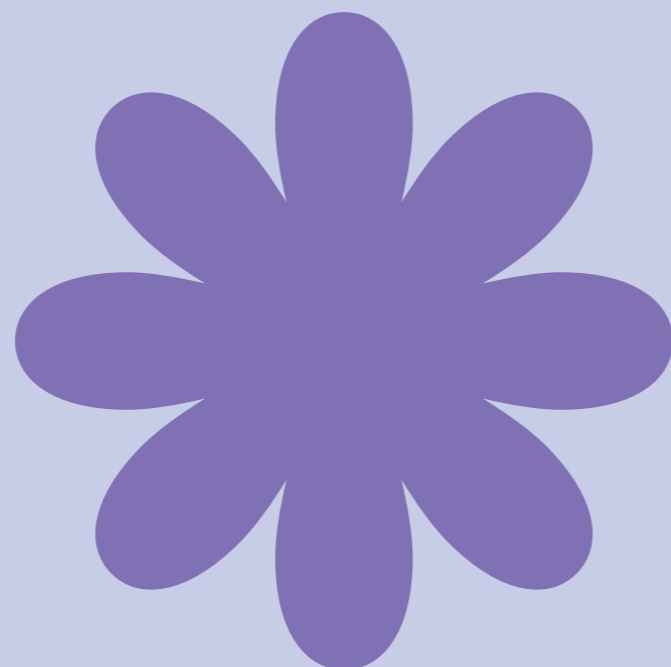
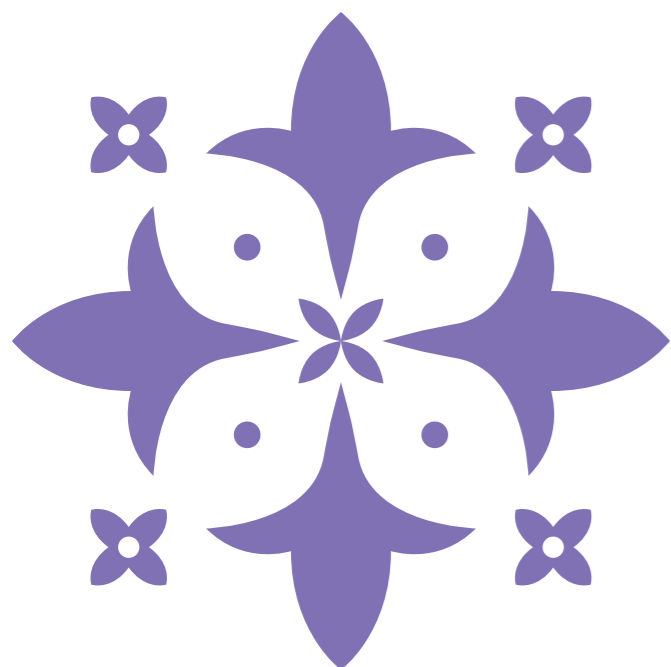
Cette résolution concerne **l'impact de l'IA** sur l'éducation et encourage la conception de curricula qui couvrent à la fois les aspects technologiques de l'IA et ses **incidences sociétales**, en garantissant la **protection des droits humains** et la démocratie.

Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 ⁴

Cette stratégie traduit la **vision à long terme du Conseil de l'Europe pour l'éducation** ; elle est axée sur la citoyenneté démocratique, la responsabilité sociale et la transformation numérique.

Mise en place d'une Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique en 2025 ⁵

Cette résolution propose que **l'année 2025 soit consacrée à l'éducation à la citoyenneté numérique** dans tous les États membres du Conseil de l'Europe, en soulignant l'importance de la maîtrise du numérique et de **l'utilisation responsable des technologies** dans l'éducation.





Le renouveau de la mission civique de l'éducation

Les ministres soulignent le rôle fondamental de l'éducation dans la promotion de la démocratie et des droits humains, la recherche de solutions novatrices aux défis sociétaux et la mise en œuvre des ODD des Nations Unies aux fins d'une éducation inclusive et équitable.

Reconnaissance des contributions du Comité directeur de l'éducation

Les ministres saluent le travail du Comité directeur de l'éducation (CDEDU) pour intégrer les valeurs démocratiques et droits humains dans le système éducatif, reconnaissant ainsi que le Comité est parvenu à **instaurer une culture de la démocratie à tous les niveaux d'éducation, face aux changements sociétaux et aux menaces du populisme et nationalisme autoritaire**. Ils se félicitent tout particulièrement du fait que les initiatives du CDEDU répondent à l'objectif général du Conseil de l'Europe de protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit, faisant également écho aux Principes de Reykjavík pour la démocratie. **Ces initiatives encouragent la participation active des jeunes aux processus démocratiques**, en ligne avec les observations de la Secrétaire Générale sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe, ainsi qu'aux recommandations émises par le Groupe de réflexion de haut niveau concernant le renforcement de la démocratie par le biais de l'éducation.

Encouragement à étendre la mise en œuvre de la Charte

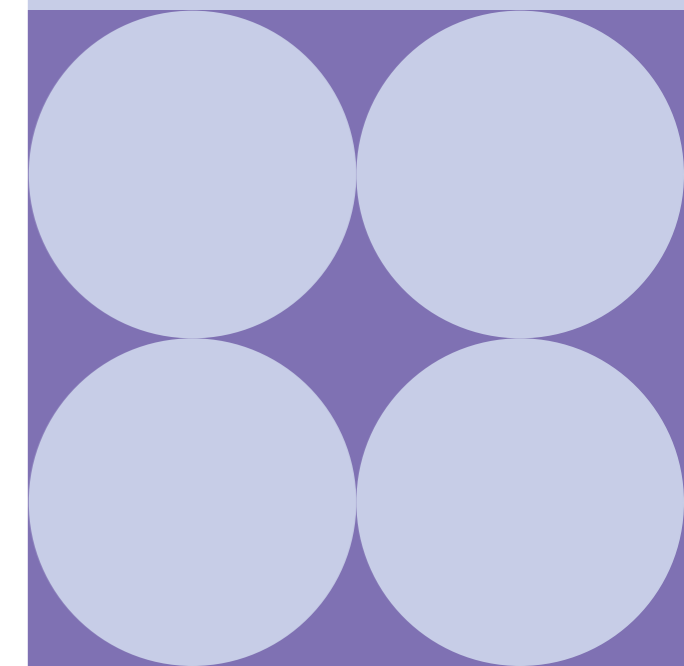
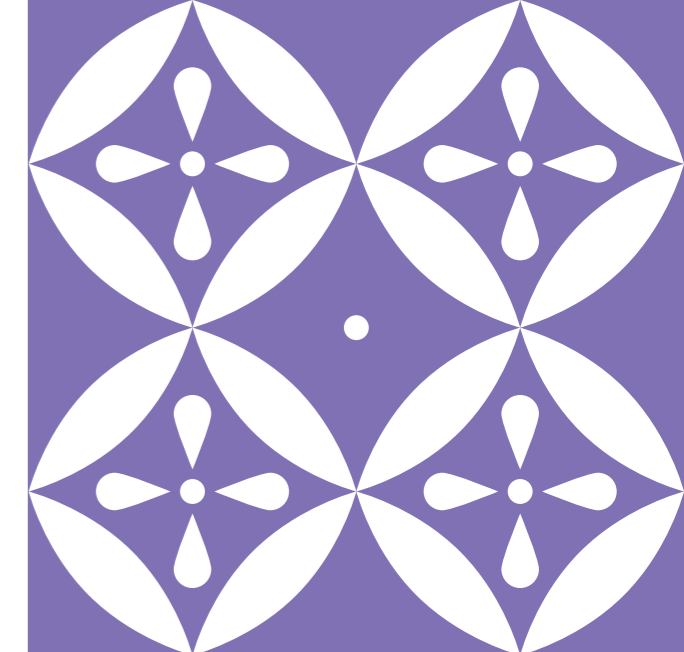
Face aux défis en constante évolution auxquels nos sociétés sont confrontées tels que l'érosion de la démocratie, les enjeux de l'État de droit, et les menaces sur les droits humains, exigeant des systèmes éducatifs adaptables, les ministres appellent à étendre la mise en œuvre de la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, ainsi que du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (CRCCD). Ils visent à **renforcer l'implication et l'autonomie des jeunes et des enfants dans la prise de décision démocratique, en soutenant l'inclusivité, la diversité et le dialogue interculturel**. Cette démarche s'aligne également sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies, notamment l'ODD n° 4, affirmant le rôle crucial de l'éducation contre l'intolérance, la crise environnementale, et pour promouvoir un développement durable, assurant ainsi une éducation de qualité, inclusive et équitable pour tous.

Mandat pour un Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté d'ici 2030

En chargeant le CDEDU de créer un Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté d'ici à 2030, les ministres ont établi une vision de l'éducation à la démocratie en Europe reposant sur une approche commune et globale. Cet ambitieux projet consistera notamment à **poser les principes fondateurs de l'éducation à la citoyenneté** et à étudier la possibilité de **créer un fonds consacré à l'éducation à la démocratie**. Il visera à étendre la mise en œuvre du CRCCD à divers niveaux et secteurs de l'enseignement, en cherchant à ancrer solidement l'éducation à la démocratie, à renforcer l'éducation au développement durable et à garantir le droit à une éducation de qualité pour tous, en particulier les groupes vulnérables. Le projet d'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté incarne les objectifs de la Stratégie du Conseil de l'Europe 2024-2030 car il a pour but de s'attaquer aux défis sociaux multiformes qui menacent les sociétés démocratiques en Europe en soutenant le développement durable et en favorisant la mise en place d'un cadre éducatif inclusif et équitable.

Les ministres appellent à élargir la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.

#DÉMOCRATIE



2

L'éducation dans les situations d'urgence et de crise

Face aux défis éducatifs posés par les crises, les ministres de l'Éducation réunis à Strasbourg se sont engagés à renforcer la stabilité, l'inclusion et la résilience par le biais des initiatives du Conseil de l'Europe.

Soutien au développement et à la mise en œuvre de la Boîte à outils du Conseil de l'Europe sur la résilience de l'éducation dans les États membres

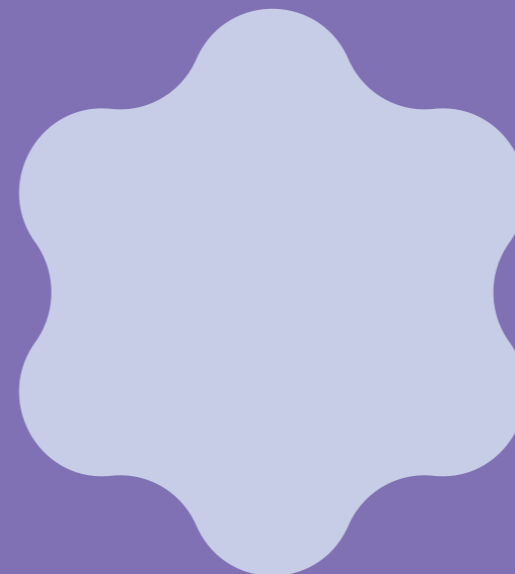
Le soutien à la création de la Boîte à outils du Conseil de l'Europe sur la résilience de l'éducation témoigne d'un engagement à offrir des solutions pratiques pour garantir sa résilience. Fondée sur les principes de résilience, elle vise à **fournir aux États membres des ressources numériques et des méthodologies pour mieux préparer leurs systèmes éducatifs aux situations d'urgence et de crise, et pour améliorer la capacité de ces derniers à réagir face à de telles situations**. Cette initiative reflète une approche proactive visant non seulement à théoriser la résilience, mais aussi à la rendre opérationnelle à l'aide d'outils pouvant être adaptés et mis en œuvre dans divers contextes éducatifs, assurant une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous les apprenants, en toutes circonstances.

Accueil positif des travaux du CDEDU sur la résilience dans l'éducation dans les situations d'urgence et de crise

Le Comité directeur de l'éducation (CDEDU) a joué un rôle essentiel dans les travaux portant sur l'éducation dans les situations d'urgence et de crise. Dans le cadre d'une collaboration, son groupe de réflexion thématique a établi les principes de résilience, qui constituent des objectifs fondamentaux pour les communautés et systèmes éducatifs. Ces principes ont pour but de **garantir que les politiques et les mesures adoptées sont inclusives et permettent de maintenir une éducation de qualité à tous les niveaux de gouvernance, quel que soit le type de crise**. Cette initiative souligne l'urgence d'adapter les systèmes éducatifs pour qu'ils puissent réagir aux crises de façon efficace ; elle démontre l'engagement du Conseil de l'Europe à faire en sorte que l'éducation puisse contribuer davantage au renforcement de la résilience chez les apprenants.



#RÉSILIENCE



Reconnaissance de l'importance des principes de résilience pour construire des écosystèmes éducatifs résilients

L'approche du Conseil de l'Europe relative à l'éducation en situation d'urgence et de crise promeut une compréhension globale de la contribution de l'éducation à la résilience et à la solidité des communautés, en s'appuyant sur les six principes ci-dessous et sur la boîte à outils connexe pour la construction d'écosystèmes éducatifs résilients, quels que soient le contexte et le type d'urgence ou de crise :

RENFORCER LA GOUVERNANCE

1

ASSURER LA CONTINUITÉ

2

ÉLARGIR LE RÔLE DE L'ÉDUCATION

3

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ

4

FAVORISER LA COOPÉRATION

5

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ

6

En particulier, les six principes de résilience, élaborés conjointement pour renforcer l'éducation face aux urgences et crises, qui définissent les objectifs essentiels pour les communautés et systèmes éducatifs. Ils visent à orienter les politiques et pratiques à tous niveaux de gouvernance, tout en favorisant l'inclusivité et assurant une éducation de qualité en toute situation. Ces principes offrent un guide détaillé et des cadres pour l'évaluation des stratégies et mécanismes de résilience. Ainsi, ils habilitent les autorités publiques à examiner la robustesse des systèmes éducatifs et à identifier les actions nécessaires pour les améliorer. Les compétences et atouts reconnus au sein des systèmes éducatifs devraient enrichir les plans stratégiques et d'urgence centrés sur la résilience, mis en place au niveau communautaire.

3

Exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle dans et par l'éducation

Les ministres de l'Éducation s'engagent à exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle dans l'éducation, priorisant les droits humains et en adoptant une réglementation pour encadrer son utilisation avec éthique.

Reconnaître l'impact de l'intelligence artificielle sur l'éducation et les droits humains

Le développement de l'IA dans le domaine de l'éducation présente des avantages considérables, notamment la possibilité de **personnaliser l'apprentissage et d'améliorer l'accès des groupes vulnérables** à l'éducation. Toutefois, son utilisation doit respecter rigoureusement les droits humains, en garantissant la vie privée, l'égalité, et la non-discrimination. Parallèlement à son potentiel, il est fondamental de reconnaître les risques que présente l'IA pour pouvoir **intégrer les technologies dans l'éducation de façon responsable**, en attirant l'attention sur la nécessité d'adopter une approche équilibrée qui encourage l'innovation tout en protégeant les droits et les libertés individuels. Cet équilibre est essentiel si l'on veut tirer parti du pouvoir de transformation de l'IA afin de faire progresser l'éducation sans compromettre les valeurs humaines fondamentales.

Reconnaître la nécessité de réglementer l'utilisation de l'IA dans l'éducation

L'intégration de l'IA dans l'éducation s'accompagne de la nécessité impérieuse d'établir une réglementation pour protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Cette réglementation doit permettre d'atténuer les répercussions potentiellement négatives de l'IA sur les droits et les libertés individuels, tout en promouvant la transparence, la responsabilité et l'équité. Cette nécessité se reflète dans des initiatives telles que la mise au point, par le Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe, d'une **Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit**. Une réglementation efficace est fondamentale pour protéger les êtres humains, susciter la confiance dans les technologies d'IA et garantir que leur utilisation responsable améliore les résultats éducatifs sans porter atteinte aux normes éthiques ou aux garanties juridiques.

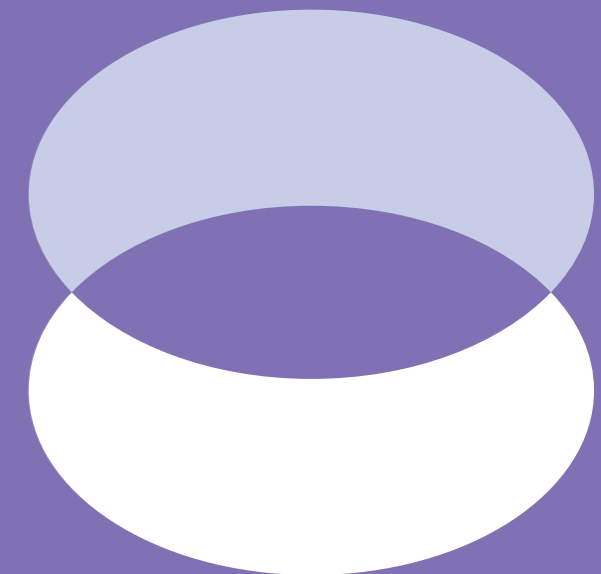
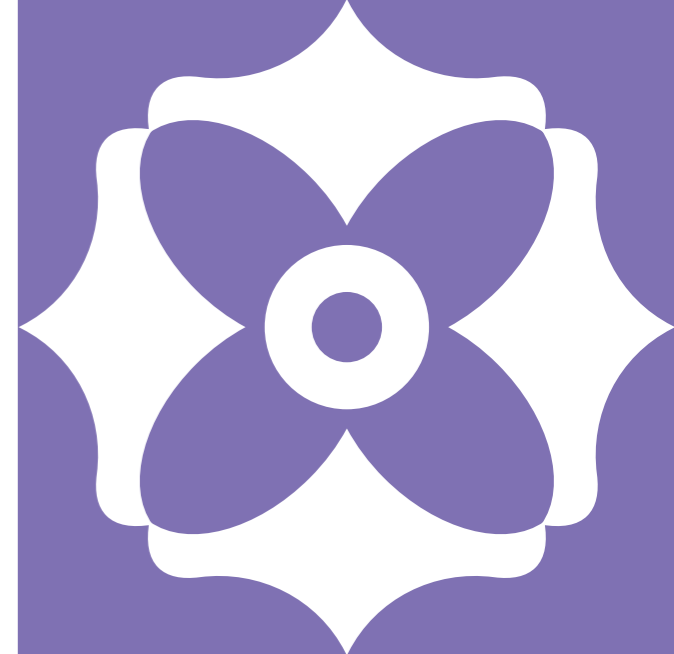
Encourager la conception de cadres juridiques pour réglementer l'utilisation de l'IA dans les processus éducatifs

La **conception d'instruments juridiques pour réglementer l'utilisation de l'IA dans l'éducation** est une étape fondamentale pour garantir que les technologies d'IA sont exploitées de façon responsable. Ces instruments juridiques devraient s'inscrire dans le droit-fil de la future Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme et l'État de droit du Conseil de l'Europe, en étant spécialement adaptés au secteur de l'éducation. En **élaborant des lignes directrices et des normes claires pour l'utilisation de l'IA** dans l'éducation, ils protégeront les droits humains et promouvoir les valeurs démocratiques, tout en favorisant une intégration de l'IA qui enrichit l'enseignement et l'apprentissage. Cette démarche montre une volonté de répondre aux défis éthiques de l'IA et d'exploiter son potentiel pour améliorer l'éducation.

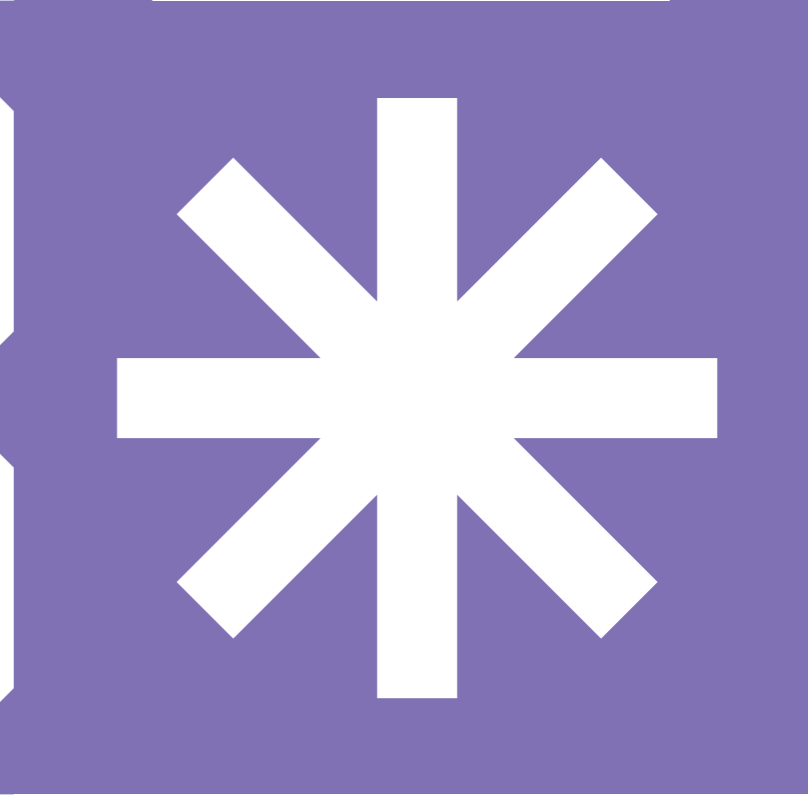
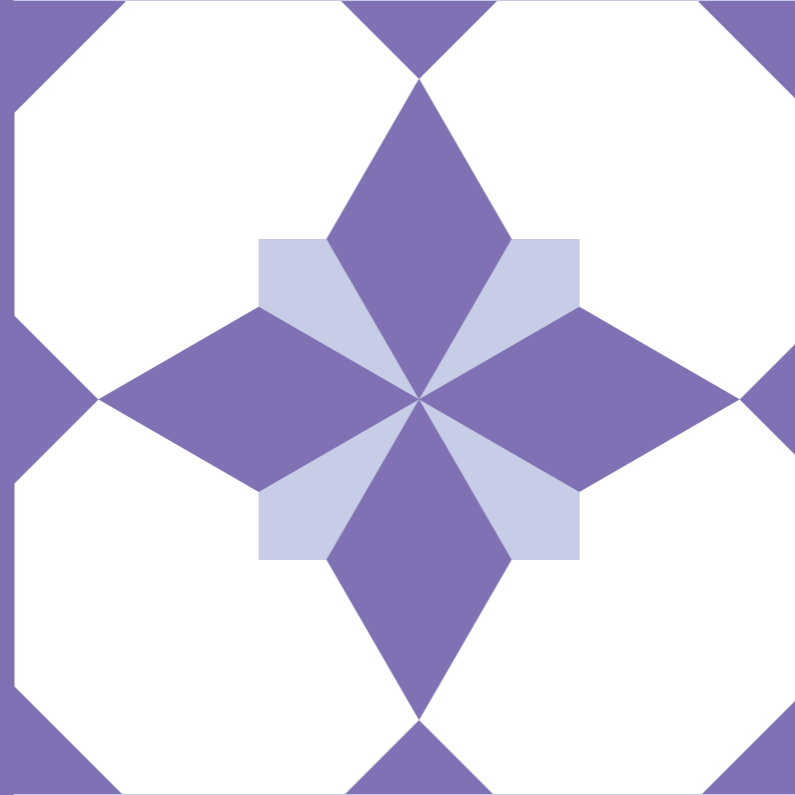
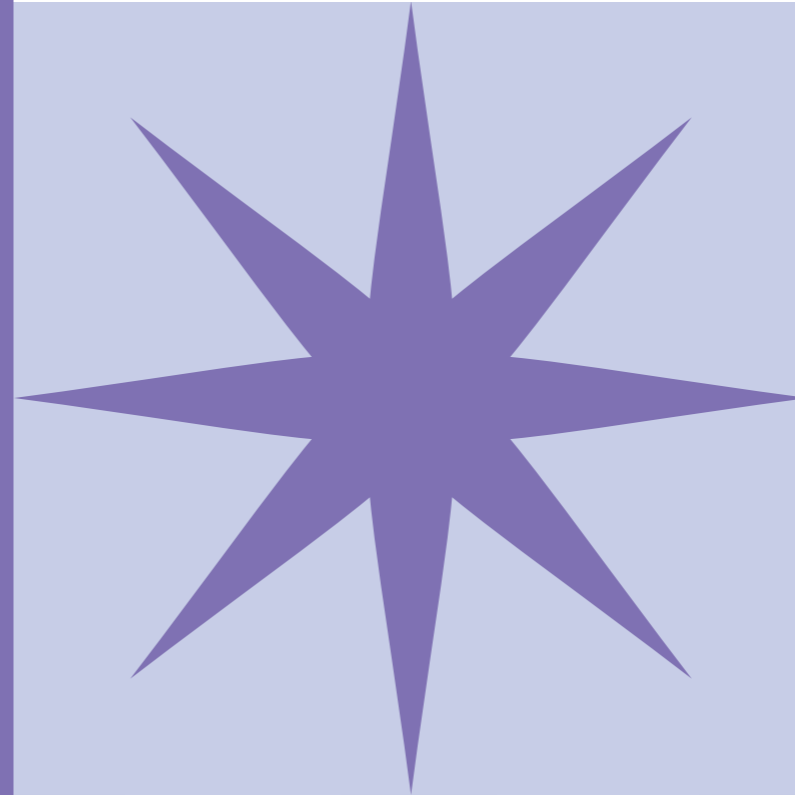
Invitation à collaborer pour la mise en œuvre de la résolution 3

La bonne mise en œuvre de la résolution 3 nécessite une **coopération avec les États membres et les principales parties prenantes internationales**. En collaborant, les différents acteurs concernés pourront garantir que le développement et l'utilisation de l'IA dans le domaine de l'éducation sont guidés par des principes selon lesquels les droits humains, la démocratie et l'État de droit doivent être considérés comme des priorités. Une collaboration est cruciale pour établir un cadre réglementaire efficace et flexible, capable de s'adapter aux avancées technologiques de l'IA dans l'éducation. Cette approche souligne la **responsabilité collective d'exploiter le potentiel de l'IA** de manière éthique, équitable et respectueuse des valeurs partagées des communautés européenne et internationale.

#TRANSFORMATION



Parallèlement à son potentiel, il est fondamental de reconnaître les risques que présente l'IA afin de mettre en œuvre une approche équilibrée qui favorise l'innovation tout en protégeant les droits humains, en soulignant la nécessité d'adopter une réglementation pour garantir le respect du droit à la vie privée et des principes d'égalité et de non-discrimination.



4

La Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030

Les ministres de l'Éducation s'engagent à faire progresser la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030, qui donne la priorité aux apprenants pour défendre la démocratie et les droits par l'éducation.

Approbation de la nouvelle Stratégie pour l'éducation 2024-2030 « Priorité aux apprenants », de ses 3 piliers et des plans d'action pour sa mise en œuvre

La nouvelle Stratégie pour l'éducation 2024-2030, « Priorité aux apprenants », visant à répondre aux besoins éducatifs actuels et futurs, a été approuvée. Basée sur trois piliers: «Renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation», «Renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation» et «Avancer l'éducation par une transformation numérique axée sur les droits humains», elle inclut des plans d'action pour réaliser ses objectifs. L'approbation de cette dernière représente un engagement à adapter les systèmes éducatifs pour promouvoir les valeurs démocratiques, la responsabilité sociale et la maîtrise du numérique, en veillant à ce que **l'éducation reste pertinente et efficace dans les sociétés démocratiques d'aujourd'hui et de demain.**

Engagement à permettre aux apprenants d'adhérer activement aux valeurs démocratiques, de les défendre et d'en bénéficier

L'une des principales résolutions adoptées vise à habiliter les apprenants de toute l'Europe à adhérer activement aux valeurs fondamentales que sont les droits humains, la démocratie et l'État de droit, de les défendre, de les promouvoir et d'en bénéficier. Pour y parvenir, il est nécessaire de **créer des curricula et des programmes d'études** qui répondent aux besoins des apprenants, centrés sur le renforcement de **la confiance en soi et le développement des compétences pour vivre dans des sociétés démocratiques et pluralistes.** Les initiatives devraient sensibiliser aux droits des apprenants, améliorer le statut et les opportunités de développement professionnel des éducateurs, et créer des environnements d'apprentissage où les apprenants peuvent pratiquer leurs droits et responsabilités.

Importance de l'intégration de la démocratie et de la citoyenneté démocratique à tous les niveaux de l'éducation

La Stratégie souligne que la démocratie et la citoyenneté démocratique doivent être placées au cœur de l'éducation, à tous les niveaux, en promouvant les compétences pour une culture démocratique et la compréhension interculturelle à travers toutes les disciplines scolaires et au-delà du curriculum formel. Ceci via une approche globale institutionnelle, visant à **protéger les valeurs fondamentales dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur**, encourager une citoyenneté active et les compétences démocratiques dans tous les programmes d'études, tout en **protégeant la liberté académique.**

Renforcement des compétences des éducateurs pour promouvoir une culture de la démocratie et la compréhension interculturelle

Pour promouvoir une culture de la démocratie et la compréhension interculturelle, il est essentiel de renforcer les compétences des éducateurs. La Stratégie encourage **des initiatives pour améliorer leur soutien à la participation**, l'égalité, l'inclusion, le plurilinguisme, l'interculturalisme et le développement durable. Il est également nécessaire de renforcer la confiance entre les sciences et la société et d'**établir des synergies entre les activités pédagogiques formelles, non formelles et informelles** pour favoriser une culture de la démocratie et le respect des droits humains au sein des établissements scolaires et des communautés plus larges.

Promotion de la participation démocratique de tous les apprenants et membres de la communauté éducative à la gouvernance des systèmes et établissements éducatifs

La promotion de la participation démocratique de tous les apprenants et membres de la communauté éducative à la gouvernance des systèmes et établissements éducatifs constitue un objectif fondamental. Cette approche reconnaît l'importance d'**associer les apprenants et les éducateurs aux processus décisionnels pour améliorer la transparence, la responsabilité et l'inclusivité de la gouvernance de l'éducation.** Elle est conforme aux objectifs plus généraux d'encourager la participation active à la vie démocratique et de garantir que les établissements scolaires reflètent les principes démocratiques qu'ils visent à inculquer à leurs apprenants.

VALEURS



DÉMOCRATIQUES

#

DIGITALISATION

PARTICIPATION



5

2025, Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique

Soutien au lancement du grand projet « 2025, Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique », qui a pour objectif de donner aux citoyens les moyens de participer de façon effective à l'ère du numérique.

Accueil positif de la proposition de déclarer « 2025, Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique »

Le projet « 2025, Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique » a été accueilli favorablement et qualifié d'essentiel pour remédier aux difficultés liées au numérique. Il est axé sur le **renforcement de la maîtrise du numérique et de la citoyenneté numérique, en particulier chez les jeunes, pour permettre aux citoyens de naviguer dans le monde numérique de façon responsable.** Cette initiative du Conseil de l'Europe vise à renforcer la sensibilisation, à promouvoir les compétences numériques et à améliorer la compréhension de la citoyenneté numérique dans toute l'Europe, en tenant compte de l'évolution rapide des technologies.

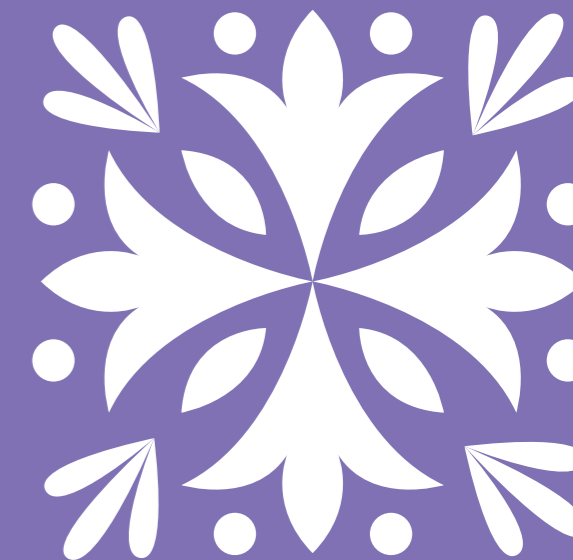
Invitation des États membres à promouvoir et soutenir l'initiative aux niveaux national et international

Les États membres sont invités à promouvoir et soutenir activement le projet « 2025, Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique » au niveau national et international, notamment par des campagnes ciblées, en fournissant les ressources nécessaires, y compris financières, et en impliquant toutes les parties prenantes dans la conception, mise en œuvre et évaluation des activités d'éducation à la citoyenneté numérique. Les gouvernements sont encouragés à **coopérer nationalement, en élaborant et exécutant des stratégies et initiatives qui font progresser l'éducation à la citoyenneté numérique et exploitent les technologies numériques pour améliorer l'éducation.**

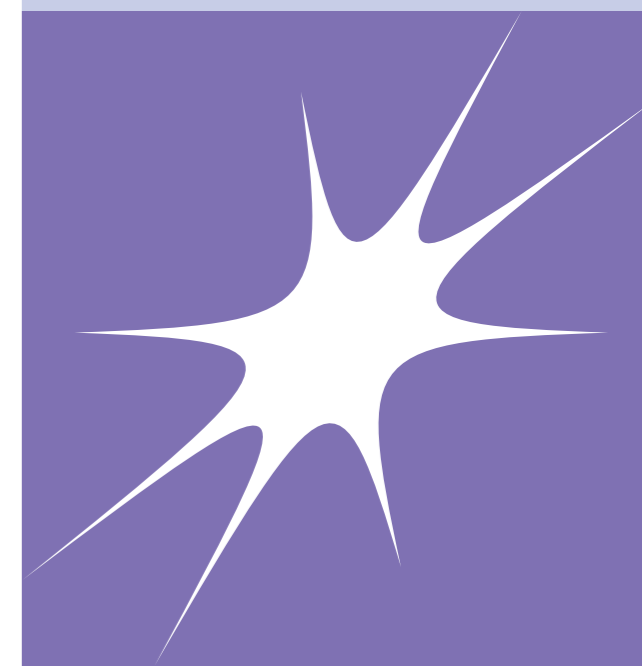
En 2025, l'objectif est d'améliorer la compétence numérique et la citoyenneté numérique des jeunes. Les États membres sont encouragés à renforcer les compétences numériques par des campagnes et des ressources, en favorisant la coopération internationale. Cette initiative vise à préparer les citoyens à une utilisation responsable du numérique, en promouvant une culture démocratique via la sensibilisation et l'éducation.

Encouragement de la coopération et de la mise en commun des ressources pédagogiques et des bonnes pratiques en matière d'éducation à la citoyenneté numérique

La coopération et la mise en commun de ressources sont essentielles pour la réussite du projet « 2025, Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique ». Aussi les États membres sont-ils invités à **échanger des méthodes pédagogiques et des ressources pédagogiques innovantes**, avec le soutien du Conseil de l'Europe. La mise en commun de l'expertise permettra de renforcer l'impact de l'éducation à la citoyenneté numérique, en répondant aux besoins des citoyens européens et en favorisant les compétences nécessaires pour une culture de la démocratie à l'ère du numérique.




#NUMÉRIQUE25



CONSTRUIRE L'AVENIR DE L'ÉDUCATION EN EUROPE



La Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030, intitulée *Priorité aux apprenants*, vise à favoriser l'émergence de sociétés résilientes et démocratiques grâce à une éducation à la citoyenneté numérique centrée sur l'apprenant – un objectif renforcé par le projet « 2025, Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique ». Elle encourage les États membres à collaborer et à innover pour préparer les apprenants aux défis et aux opportunités de demain.

 @CoE_Education
www.coe.int/education

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont tous les membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

FR